

**Rapport de l'atelier sous régional (Bassin du Congo):
Société civile et Observation indépendante de la mise en
application de la loi et de la gouvernance (OI – FLEG)**

Brazzaville, République du Congo, 2-6 Mars



Le projet OI-FLEG de la République du Congo reçoit le soutien de la Commission européenne sur la ligne budgétaire Environnement et Forêt tropicale, du DFID, du PRCTG UCP et de l'UICN EGP

Contents

Résumé	3
Définitions	4
Activités et observations	4
Objectif 1: Faciliter, au sein de la société civile, les échanges régionaux concernant les problèmes et perspectives liés aux illégalités forestières et à la gouvernance, la façon dont l'observation peut contribuer aux solutions, et les rôles de la société civile en matière d'OI-FLEG.	4
Objectif 2 : Renforcer les capacités techniques pour mener des missions d'investigation et produire des rapports crédibles.....	6
Objectif 3 : Définir les grandes lignes de stratégies nationales pour la participation de la société civile à l'amélioration de la mise en application de la loi et de la gouvernance	10
Evaluation des participants	11
Conclusions et recommandations	12
Annexe 1: Liste des participants.....	15
Annexe 2: Programme de l'atelier.....	17

Résumé

Ce rapport rend compte des activités et résultats de l'atelier sous régional (Bassin du Congo) organisé par Forests Monitor, en collaboration avec Resource Extraction Monitoring (REM), FERN et le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED). Depuis Janvier 2007, Forests Monitor, en partenariat avec REM et CED, met en œuvre le projet *Renforcement des capacités dans le Bassin du Congo et mise en œuvre de l'Observation indépendante de la mise en application de la loi et de la gouvernance (OI-FLEG) en République du Congo*. L'un des buts principaux de ce projet est de renforcer les capacités de la société civile de différents pays du Bassin du Congo à conduire des activités en lien avec l'approche OI FLEG et le processus FLEGT, afin de permettre l'appropriation nationale de ces processus. La tenue d'ateliers sous régionaux et nationaux fait partie de la stratégie pour atteindre cet objectif. A ce jour des ateliers nationaux ont eu lieu en République centrafricaine et au Gabon. Un troisième atelier est prévu en République Démocratique du Congo au début du second semestre 2009. Les objectifs de l'atelier régional présenté dans ce rapport étaient les suivants :

1. Faciliter les échanges entre organisations de la société civile de la sous région, concernant : les problèmes et les enjeux liées à la mise en application de la loi et à la gouvernance ; la manière dont l'OI-FLEG peut contribuer à l'amélioration du système ; et les rôles de la société civile en matière d'OI-FLEG.
2. Renforcer les capacités techniques pour mener des missions d'investigation et produire des rapports crédibles sur les illégalités forestières.
3. Définir les grandes lignes de stratégies nationales pour la participation de la société civile à l'amélioration de la mise en application de la loi et de la gouvernance dans les pays représentés à l'atelier.

L'atelier comptait un total de 22 participants représentant chacun une ONG nationale du Gabon, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la RCA (Annexe 1). Samuel Nnah du CED, un représentant du Cameroun, a assuré le rôle de facilitateur et formateur à l'atelier.

Les objectifs ont été atteints en combinant présentations, discussions, formations techniques, exercices par scénario et travaux de groupe. La majorité du temps a été consacrée à la formation aux techniques d'investigation courantes (cubage des grumes, inspection des documents, conduite d'entretiens, prise de points GPS) et aux exercices par scénario. Ces derniers ont permis aux participants de pratiquer dans des situations « réelles » ce qu'ils avaient appris lors de la formation technique et de mieux comprendre l'importance des compétences analytiques ainsi que des aptitudes à communiquer et de l'adaptabilité pour assurer le succès des investigations.

Les stratégies nationales développées par les participants sur la façon dont la société civile devrait contribuer à résoudre les problèmes de mise en application de la loi et de la gouvernance ont révélé de la part de nombreux participants une prudence à s'engager dans l'OI-FLEG, en raison du manque de capacités techniques et de la sensibilité politique du sujet. Les stratégies proposées ont toutefois révélé un engagement fort de la part des participants en matière de défense/renforcement des droits communautaires et de lutte pour une meilleure gouvernance dans le secteur. La majorité des stratégies ne présentait pas de liens suffisamment forts entre les objectifs, les activités et les résultats attendus.

Les discussions avec les participants permettent de conclure que l'atelier a été perçu comme une étape positive vers une plus grande implication de la société civile dans l'OI-FLEG. L'une des suggestions le plus souvent formulée par les participants était de concentrer les efforts de renforcement des capacités sur les formations techniques et les scénarios pratiques de suivi qui peuvent être utilisées à la fois pour l'OI-FLEG et pour l'observation externe. Cette dernière est en effet perçue comme une option plus réaliste pour les ONG nationales que l'observation réalisée dans le cadre d'un partenariat officiel avec les gouvernements. L'atelier a été évalué à l'aide d'un bref questionnaire pour estimer comment les participants ont utilisé ou comptent valoriser les leçons apprises au cours de l'atelier.

Définitions

Observation indépendante de la mise en application de la loi et de la gouvernance (OI-FLEG) : L'OI-FLEG fonctionne grâce à des contrats officiels signés avec le gouvernement bénéficiaire et les bailleurs de fonds. Ces contrats permettent d'avoir accès aux données et aux processus officiels. L'observateur mène des investigations régulières sur le terrain pour détecter les activités illégales du secteur privé ; il documente systématiquement les problèmes qui y sont liés auprès du gouvernement, pour sanctionner ces illégalités et réduire à terme leur importance ; il œuvre pour déclencher l'adoption de mesures officielles en formulant des recommandations adaptées auprès des gouvernements et des bailleurs de fonds, et en participant à des réunions multi-partites pour suivre et promouvoir les progrès réalisés concernant ces recommandations.

Observation externe: L'observation externe des forêts consiste à mener des investigations similaires sur le terrain mais sans partenariat officiel avec les gouvernements concernés. Cela donne à l'observateur externe plus de flexibilité et de rapidité, ainsi que la possibilité d'exprimer des critiques fortes. Toutefois, l'accès aux données est plus restreint ce qui limite les possibilités d'observer les actions du gouvernement (ou le manque d'action) et de détecter certains types d'illégalités ou de fraudes.

Les deux approches sont utiles et complémentaires car elles encouragent de différentes façons l'amélioration dans la mise en application de la loi et de la gouvernance forestières. Combinées, elles peuvent être plus efficaces car se soutiennent mutuellement.

Activités et observations

Ce chapitre présente le détail des activités, des résultats et de l'analyse pour chacun des trois objectifs de l'atelier.

Objectif 1: Faciliter, au sein de la société civile, les échanges régionaux concernant les problèmes et perspectives liés aux illégalités forestières et à la gouvernance, la façon dont l'observation peut contribuer aux solutions, et les rôles de la société civile en matière d'OI-FLEG.

Présentation du FLEGT, Iola Leal, FERN : Cette présentation résumait l'histoire, les buts et la stratégie du FLEG et mettait en avant les aspects les plus pertinents du FLEGT pour la société civile, tels que la protection des droits des communautés locales forestières, la transparence et l'observation indépendante, y compris l'OI-FLEG. Suite à cette présentation, une discussion de groupe a eu lieu, qui a soulevé des questions concernant les produits

forestiers couverts par un APV et la couverture géographique d'un APV au-delà du marché européen.

Observation externe – présentation des activités du CED au Cameroun, Samuel Nnah

Cette présentation avait pour but d'informer les participants sur le fait que la participation de la société civile nationale aux activités d'observation était déjà une réalité dans le Bassin du Congo. Pour illustrer cela, M. Nnah a présenté le programme d'observation du CED, mis en œuvre en collaboration avec le *Forest Peoples Programme* (FPP). Ce programme renforce la capacité à agir des utilisateurs locaux des ressources, y compris les populations Pygmées, pour rapporter et transmettre des données fiables sur les activités d'exploitation forestière illégales grâce à l'utilisation de GPS.

OI-FLEG – trois présentations sur le projet FM-REM au Congo: Ces présentations ont exposé brièvement les principaux buts et activités du programme FM-REM, et en particulier les éléments liés au renforcement des capacités d'observation de la société civile nationale. La première présentation a permis d'exposer l'approche dans son ensemble tandis que les autres présentations ont fourni plus de détails sur la formation de l'équipe homologue, à savoir une formation continue au sein du projet OI-FLEG pour 6 représentants de la société civile congolaise. Ces présentations encourageaient les discussions de groupe sur les activités liées à la société civile dans le contexte de l'OI-FLEG.

Présentations des participants du Gabon, de la RCA, du Congo et de la RDC sur la situation dans chaque pays : Avant leur arrivée à Brazzaville, il a été demandé aux participants de travailler pour préparer une présentation courte sur les problèmes spécifiques de gouvernance et de mise en application de la loi dans le secteur forestier et sur les initiatives de la société civile s'attaquant à ces problèmes, pour chacun des pays représenté.

Toutes les présentations ont rapporté un certain nombre de problèmes, tels que le manque de transparence, les incohérences et manquements dans les textes juridiques pour protéger les utilisateurs locaux des ressources, et la corruption généralisée. Des problèmes spécifiques à chaque pays ont également été soulevés concernant la non application de certaines dispositions des lois en vigueur, ce qui révèle une bonne connaissance des dysfonctionnements et des lacunes représentant une entrave à la bonne gouvernance. La présentation de la RCA était particulièrement intéressante à cet égard car elle exposait une liste précise de textes juridiques jugés comme faisant défaut à la bonne gouvernance.

Les activités de la société civile qui ont été présentées comprenaient l'éducation du public sur la mise en application de la loi forestière et la gouvernance, le lobbying pour l'application de certaines lois et la défense des droits des communautés locales. Ces présentations et discussions de groupe ont révélé que la participation de la société civile dans ce domaine est limitée et que les participants n'ont pas toujours une vision claire sur la façon d'aborder ces questions.

Objectif 2 : Renforcer les capacités techniques pour mener des missions d'investigation et produire des rapports crédibles

Les activités liées à cet objectif représentaient la majeure partie de l'atelier. Trois composantes étaient prévues pour atteindre cet objectif : 1) présentation et discussion sur la réalisation d'une analyse des textes légaux et réglementaires s'appliquant au secteur forestier, 2) formations techniques, suivis de scénarios, sur les méthodes de collecte et d'analyse des données, et 3) présentation, discussion de groupe et exercices sur les bonnes pratiques de reporting.

Présentation sur la façon d'analyser la loi, Dorothée Massouka, juriste, REM, Congo :

Cette présentation a exposé les principaux éléments d'une analyse des lois, y compris des procédures juridiques, les différentes illégalités, les pénalités prévues pour chaque illégalité et le processus judiciaire de poursuites. Au cours des discussions de groupe qui ont suivi la présentation, les participants ont demandé comment un programme d'observation externe pouvait avoir accès à l'ensemble des textes juridiques nécessaires pour réaliser un examen détaillé. Il a été répondu qu'en théorie, dans la plupart des pays, les textes légaux étaient à la disposition du public. Toutefois, les membres de l'équipe de FM au Congo ont souligné que, même dans le cadre d'un partenariat, certains documents étaient difficiles à obtenir. Un participant de RCA a suggéré qu'un examen régional soit réalisé qui mettrait l'accent sur les droits des communautés locales, avec pour but d'identifier les lois qui de façon générale sont mises en œuvre et celles qui sont ignorées.

Présentation : Introduction à la préparation et à la mise en œuvre des missions d'OI-FLEG, Serge Moukouri, REM

Cette présentation a été faite avant les sessions de formation technique, pour donner une vue d'ensemble des principales étapes des missions de terrain et de certains outils/méthodologie de collecte des informations. Les principales étapes présentées sont les suivantes : 1) préparation des missions, y compris la recherche de documents (permis annuel de coupe, cartes, accords avec le gouvernement, etc.) concernant les entités faisant l'objet des investigations ; 2) la collecte des preuves en utilisant des méthodologies fiables et 3) la production d'un rapport de mission.

Formation technique pour la collecte et l'analyse des informations

Les participants ont été divisés en quatre groupes en fonction des capacités techniques dans les domaines couverts. Chaque groupe a participé aux quatre modules de formation suivants :

Examen des documents

Les participants ont appris comment examiner les types de documents de chantier les plus importants : les autorisations de coupe annuelle, les cartes d'exploitation, les carnets de chantier et les feuilles de route. Il a été appris aux participants : quelles étaient les infractions courantes pour chaque type de documents ; comment détecter les illégalités grâce à une série de vérifications ; comment interpréter les illégalités détectées dans le contexte de fraudes plus importantes et systématiques ; et comment identifier de faux documents. Des documents collectés au cours de missions de terrain réalisées par REM ont été utilisés pour cette formation pour s'assurer que l'expérience des participants soit acquise avec de véritables situations (tous les noms et numéros d'identité étaient dissimulés).

Examen des déclarations de volume

La sous-déclaration des volumes de bois afin de réduire les taxes d'abattage et/ou d'exportation est l'une des illégalités les plus courantes. Ce module formait les participants à une méthode de détection courante : le calcul du volume des billes et sa comparaison avec les volumes déclarés dans les documents de chantier. Les participants ont été formés au cubage à l'aide d'outils et formules simples mais fiables.

Détecter des infractions “spatiales” en utilisant un GPS

Cette formation portait sur la manière dont utiliser le GPS, et des données cartographiques telles que les limites des coupes annuelles, pour détecter, sur le terrain, des infractions « spatiales » comme des coupes en dehors des limites légales. Toutefois, en raison du temps disponible et de la demande des participants de mettre l'accent sur la façon dont fonctionne le GPS, plutôt que sur la façon dont un GPS peut être *utilisé*, les sessions de formation n'ont pas pu explorer pleinement les potentialités de l'outil dans une optique de contrôle. Néanmoins, les formateurs ont expliqué comment les coordonnées géographiques collectées avec un GPS pouvaient être utilisées pour l'OI-FLEG.

Collecter des informations fiables auprès des utilisateurs locaux des ressources

Cette formation a permis aux participants de se familiariser avec les bonnes pratiques de collecte des informations auprès des informateurs locaux. Les sujets couverts comprenaient : la préparation des entretiens ; les meilleurs moyens de communiquer et les objectifs de l'entretien ; les règles de bonne conduite lors des entretiens, y compris langage corporel et tenue vestimentaire ; l'utilisation d'entretiens structurés ou d'entretiens libres, entretien de groupe ou entretien individuel ; et les conseils de base sur la façon de structurer les questions de manière à créer un climat propice au recueil d'informations sur les sujets sensibles tels que l'exploitation illégale, en protégeant les sources.

Scénarios – apprentissage expérientiel

Suite à la formation technique, chaque groupe a participé à quatre scénarios différents pour tester les compétences acquises au cours de la formation en plaçant les participants en situation réelle. Des facilitateurs ont joué divers rôles tels que celui de dirigeant d'une société d'exploitation forestière ou d'un membre d'une communauté locale, en fonction du scénario. Les participants ont reçu une description rapide de chaque scénario et une liste d'objectifs mais aucune instruction. Cela les a poussés à concevoir et réaliser une enquête pour atteindre ces objectifs. Les facilitateurs offraient périodiquement leurs conseils mais les participants étaient pour l'essentiel laissés seuls au cours de cet exercice d'apprentissage par la pratique.

Scénario 1 – Collecter des informations auprès d'une communauté locale

L'objectif d'ensemble donné aux participants était d'enquêter sur des allégations d'exploitation illégale aux alentours d'un village, ce qui nécessitait de collecter des informations fiables auprès des populations locales. Les facilitateurs jouaient le rôle d'un accueillant chef de village et d'un habitant mécontent se méfiant des chercheurs. Les diverses réactions des membres de la communauté ont forcé les participants à improviser pour ajuster leur stratégie et identifier dans une conversation les opportunités pour collecter des informations pertinentes. Les approches des participants ont été diverses.

Scénario 2 – Vérifier la conformité dans une unité de transformation du bois

Dans ce scénario, les participants devaient enquêter sur des affirmations concernant la sous-déclaration des volumes des grumes acheminées et transformées dans une usine de transformation. Les participants devaient identifier les documents à vérifier et le type d'informations à collecter et les analyser. La plupart des groupes ont choisi de façon appropriée de comparer les volumes déclarés sur la feuille de route aux volumes qu'ils calculaient eux-mêmes au niveau des pars de stockage des bois. La plupart des participants ont réussi à faire les calculs correctement mais ont eu besoin de nombreux conseils pour interpréter les chiffres et comparer les volumes.

Scénario 3 – Visite des bureaux d'une société d'exploitation forestière pour vérifier des documents

Ce scénario a permis de tester la capacité des participants à mener une enquête sur les documents que les exploitants forestiers ont l'obligation de fournir. Deux facilitateurs jouaient le rôle de représentants de sociétés forestières et tentaient d'influencer l'enquête des participants en leur offrant certaines « faveurs » ou en dressant divers obstacles pour freiner l'enquête. Cela a permis de mettre en avant l'importance de savoir comment communiquer avec les opérateurs privés pour réussir une enquête.

Les participants devaient : 1) identifier les documents les plus importants à vérifier (cartes des coupes annuelles, carnets de chantier, registre des grumes entrant en usine, documents de transport des grumes) ; 2) contrôler la validité des documents présentés et ; 3) inspecter les documents pour détecter les infractions. L'inspection nécessitait que les participants comprennent non seulement les documents et les informations qu'ils contenaient mais aussi la relation entre les différents documents puisque il est nécessaire de procéder à des recoupements entre divers documents au cours du processus d'inspection. Cet aspect de l'exercice s'est avéré le plus difficile pour les participants. Par exemple, les participants n'ont pas repéré des incohérences entre les essences d'arbre consignées dans le registre des bois entrés en usine et celles indiquées sur les titres de transport. Toutefois, presque tous les groupes ont réussi à détecter les infractions liées à la sous-déclaration des volumes et à l'exploitation d'essences non autorisées sur base des carnets de chantier et des autorisations de coupe annuelle.

Scénario 4 – Vérification des limites des zones de coupe

Les participants ont simulé la visite d'une concession forestière pour inspecter la conformité des limites de la zone de coupe avec celles prévues dans l'autorisation annuelle et celles reportées sur la carte d'exploitation. Au cours de cet itinéraire (une carte a été dessinée par terre), les facilitateurs ont décrit divers obstacles et observations et ont demandé aux participants comment les aborder. Par exemple, un groupe a rencontré un arbre abattu en travers d'une piste forestière à la limite d'une autorisation annuelle de coupe. La grume avait-elle été laissée là délibérément pour bloquer l'accès? L'exploitant affirme que la zone adjacente est la parcelle de l'autorisation de coupe de l'année précédente. Est-ce vrai? Pourquoi la piste d'accès à l'autorisation de coupe de l'année passée est-elle toujours entretenue? Ce sont là le type de questions qui ont été posées aux participants, testant ainsi leur capacité à analyser diverses situations, et à ajuster et progresser dans leur enquête de terrain. Ce scénario a également permis d'utiliser l'appareil GPS dans le cadre de l'observation (ici, les GPS ont été utilisés pour s'orienter sur une carte et enregistrer les coordonnées géographiques des observations effectuées).

Présentation : Préparation des rapports de mission, Serge Moukouri, REM

Après avoir joué les 4 scénarios, il a été demandé à chaque groupe d'écrire un rapport de mission pour l'un des scénarios et de le présenter à l'ensemble des participants pour discussion. Avant d'écrire le rapport, une présentation a été faite sur la production de comptes rendus. Cette présentation a 1) souligné l'importance des rapports de mission pour l'OI-FLEG, 2) exposé les caractéristiques d'un bon rapport, en mettant l'accent sur l'importance d'appuyer les conclusions et les recommandations sur des informations fiables et objectives, 3) spécifié ce qu'il ne fallait pas inclure dans les rapports de mission de spéculations et 4) abordé la question de l'intérêt de la publication des rapports de mission et des rapports thématiques, à savoir pour informer le public, servir de catalyseur du changement, etc.

Au cours d'une discussion de groupe qui a suivi la présentation, diverses questions ont été examinées parmi lesquelles on peut citer : l'accès par les programmes d'observation externe à des documents qui ne sont pas toujours dans le domaine public (ex. autorisations annuelles de coupe, cartes des concessions) ; le partage possible de certains types de documents entre l'OI-FLEG et les observateurs externes ; les différences entre les rapports d'un auditeur, d'un certificateur et de l'OI-FLEG ; les différences de style dans les comptes rendus de l'OI-FLEG et ceux de l'observation externe ; les procédures à suivre lorsque, dans le cadre de l'OI-FLEG, les membres du Ministère, présents aux comités de lecture des rapports de mission, ne sont pas d'accord avec les résultats présentés ; les difficultés rencontrées pour que le gouvernement prenne des mesures sur la base des recommandations des rapports et le rôle du comité de pilotage de l'OI ; l'utilisation des rapports pour engager les acteurs dans un processus de réforme, y compris les ONG nationales en utilisant les constats et conclusions validées, étant donné que l'OI-FLEG ne peut faire de plaidoyer dans le cadre de son mandat (le CED a donné des exemples de la façon dont il utilisait les informations de l'OI-FLEG pour faire pression au Cameroun) et les moyens les plus efficaces de diffuser l'information, en considérant que, comme l'a dit l'un des participants, « le meilleur moyen de cacher l'information, c'est de l'écrire ».

Restitution des Scénarios par groupe

Chacun des quatre groupes a présenté le rapport de mission lié à leur scénario. Les rapports comprenaient : un résumé, une introduction, une section sur la méthodologie, les résultats, les analyses et les conclusions/recommandations. Le contenu et le style de chaque rapport a été soumis à la critique de l'ensemble des groupes. Un problème commun était la présentation de conclusions et/ou recommandations qui semblaient logiques mais n'étaient appuyées par aucune preuve. Parmi les autres défauts identifiés on trouvait des calculs de volumes qui semblaient irréalistes, des données présentées sans explication, l'inclusion d'observations hors propos, telle que l'attitude des représentants de la société d'exploitation, et des explications qui justifiaient les infractions. La discussion de groupe a permis de souligner l'importance de rectifier ces problèmes pour atteindre les objectifs et de fournir des conseils sur la façon dont les rapports pouvaient être améliorés.

Objectif 3 : Définir les grandes lignes de stratégies nationales pour la participation de la société civile à l'amélioration de la mise en application de la loi et de la gouvernance

Les stratégies nationales ont été développées en deux phases : la première, le premier jour, avant la formation technique, et la deuxième, vers la fin de l'atelier, pour incorporer les leçons tirées de la formation. Dans le cadre de l'effort pour encourager les participants à développer des propositions à partir des stratégies, une présentation et une discussion ont également eu lieu sur les techniques de collecte de fonds.

Travail de groupe pour définir des stratégies nationales préliminaires : Au cours du premier jour de l'atelier, il a été demandé aux groupes de préparer un tableau de planification stratégique présentant les problèmes spécifiques, leurs causes, les difficultés et les perspectives, et la contribution de la société civile aux solutions potentielles sous forme d'activités. Cet exercice a permis de catalyser le développement d'une stratégie préliminaire offrant une approche logique et faisable face à des problèmes spécifiques. Dans l'ensemble, cependant, les groupes ont présenté des problèmes souvent trop généraux (ex. manque de transparence) suivis de solutions génériques (faire pression pour plus de transparence). Cependant, au départ, les stratégies n'étaient pas suffisantes pour servir de base à une programmation d'activités visant à accroître la participation de la société civile aux questions de mise en application de la loi forestière et de gouvernance. Aussi, davantage d'efforts ont été consacrés à l'examen et au développement des stratégies.

Au cours du dernier jour de l'atelier, les participants ont de nouveau été divisés en groupes et il leur a été demandé de mettre à jour leurs stratégies nationales. Le tableau de planification stratégique a été modifié pour inclure : le problème général, les problèmes spécifiques, la justification des objectifs, les activités pour atteindre les objectifs et les résultats attendus.

Chaque groupe a présenté son tableau de planification au groupe. Les observations suivantes sont les plus notoires liées à cet exercice :

1. *Les stratégies ont révélé un fort engagement pour accroître/protéger les droits des communautés et lutter contre la corruption.* Toutefois, aucune approche spécifique réalisable pour atteindre ces objectifs n'était incluse dans les stratégies.
2. *Dans la plupart des stratégies, l'OI-FLEG et les activités d'observation externe n'étaient pas fréquentes.* Quand il a été demandé aux participants pourquoi l'OI-FLEG ne semblait pas être une priorité, les raisons invoquées comprenaient : les faibles capacités techniques (les formations de l'atelier étaient limitées), le manque de ressources humaines et financières et parfois la volonté d'éviter certaines questions politiquement sensibles.
3. *L'absence générale de lien clair entre le problème, les objectifs, les activités et les résultats attendus.* Par exemple, l'un des résultats attendus dans la stratégie de la RDC était la reconnaissance accrue des droits locaux. Toutefois, les seules activités prévues pour atteindre ce résultat étaient la tenue d'ateliers de renforcement des capacités de la société civile et des actions pour la collecte de fonds.
4. *L'absence de spécificité dans la définition des problèmes et des objectifs.* Cela pourrait indiquer que les causes immédiates et les causes sous-jacentes des problèmes ne sont pas bien comprises. Toutefois, quand il a été demandé aux participants de décrire un problème, en l'occurrence « que signifie exactement défendre les droits des communautés dans le contexte de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance ? », les participants se sont engagés dans une conversation sur le

problème complexe de la différence entre droits coutumiers et droits officiels. Il est clair que les connaissances sont là mais il semble que la capacité à les appliquer au développement d'un plan stratégique fasse défaut.

Présentation sur le financement, Iola Leal, FERN : A la suite de la production des stratégies nationales préliminaires, cette présentation fournissait des conseils de base sur la façon de développer une proposition et présentait une liste de sources potentielles de financement. Les participants ont été encouragés à développer des propositions spécifiques, mesurables, réalistes, pertinentes et assorties de délais raisonnables (ou propositions SMART de l'anglais « specific, measurable, achievable, relevant, and time-bound) à partir de leurs stratégies.

Présentation sur la Commission européenne et les perspectives de financements pour les ONG, Lea Turunen, Délégation de la Commission européenne, Congo-Brazzaville : Mlle Léa Turunen a décrit les différents types de financements disponibles auprès de la CE et le processus de demande de financements. Elle a insisté sur l'importance du respect des consignes indiquées dans les appels d'offres et de produire des propositions SMART. Elle a également présenté les différences entre les processus plutôt laborieux de demande de grosses subventions et les processus simplifiés de demande de financements plus modestes mais plus abordables, qui devrait se matérialiser prochainement.

Evaluation des participants

Avant de terminer l'atelier, il a été demandé aux participants de partager leur avis sur différents aspects de l'atelier. Les trois commentaires suivants ont été faits à plusieurs reprises : 1) la formation technique était très précieuse mais les participants ont besoin d'une formation de plus long terme sur le terrain avant d'avoir confiance en leur capacité à mener des investigations crédibles ; 2) les relations entre la certification de gestion forestière, divers audits et l'OI-FLEG mériteraient davantage de discussions ; et 3) un programme complet de formation centré sur la façon de créer et de réaliser un programme d'observation externe aurait plus de valeur puisque l'observation externe est perçue par les participants comme une option plus réaliste qu'un projet OI-FLEG de grande échelle.

Conclusions et recommandations

Dans quelle mesure les objectifs de l'atelier ont-ils été atteints ?

En ce qui concerne l'Objectif 1 (Faciliter les échanges régionaux concernant les problèmes et les solutions liées à la mise en application de la loi et à la gouvernance et comment la société civile peut contribuer aux solutions), l'atelier a réussi à sensibiliser les participants sur la façon dont les ONG nationales peuvent s'engager dans l'observation en fournissant des exemples spécifiques dans la région (ex. l'observation externe au Cameroun (CED) et le programme d'équipe homologue de FM en République de Congo). Les discussions de groupe sur les problèmes et solutions envisagées semblent aussi avoir suscité des idées d'initiatives dans différents pays, bien que cela nécessite d'autres développements.

En ce qui concerne l'Objectif 2 (Renforcer les capacités techniques pour la collecte, l'analyse et la production des rapports sur les activités illégales d'exploitation forestière), l'atelier a réussi à améliorer les capacités techniques des participants sur plusieurs aspects, dont le cubage des bois, la vérification de base des documents d'exploitation, la conduite des entretiens et l'utilisation des GPS pour cartographier les activités d'exploitation illégale. De façon toute aussi importante, les participants ont appris, grâce aux exercices par scénario, l'importance des compétences analytiques et de communication pour mener des investigations. Cette formation technique fournie au cours de l'atelier a été perçue positivement par les participants. Toutefois, le temps qui y a été consacré a été considéré comme insuffisant et les participants ont estimé que leurs compétences n'étaient pas suffisamment élevées pour réaliser des missions et produire des rapports crédibles. Il faut cependant noter que le but de l'atelier n'était pas de développer les capacités nécessaires à la réalisation d'activités d'observation, mais à familiariser les participants avec les outils et stratégies utilisées pour l'OIFLEG.

Pour ce qui est de l'Objectif 3 (Le développement de stratégies préliminaires pour la participation de la société civile à l'OI-FLEG), chaque groupe de représentants nationaux a réussi à préparer un document stratégique comprenant les problèmes, les objectifs, les activités et les résultats attendus. Toutefois, ces stratégies préliminaires gagneraient à être travaillées davantage pour devenir opérationnelles. Chose intéressante, l'observation n'était pas une activité très présente dans les stratégies. Au Gabon, la stratégie ne faisait pas même mention de l'OI-FLEG. Les participants ont expliqué que cela était dû au fait qu'ils manquaient de confiance en leurs compétences techniques, qu'ils hésitaient à développer un programme d'observation en raison de la sensibilité politique de la question et qu'ils ne voyaient pas toujours de liens clairs entre les problèmes qu'ils avaient identifiés et la contribution de l'OI-FLEG à la résolution de ceux-ci. Il est clair que des efforts plus intenses seront nécessaires pour accroître la participation de la société civile à l'OI-FLEG, notamment pour développer les compétences techniques et développer de véritables stratégies.

Les conclusions et recommandations de l'atelier sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Conclusion	Recommandations pour les participants et/ou Forests Monitor
<p>Afin d'atteindre des objectifs significatifs, les stratégies nationales préliminaires doivent être retravaillées, essentiellement pour établir des liens plus clairs entre les objectifs, les activités et les résultats attendus.</p>	<p>Les participants qui ont un intérêt particulier dans le développement d'une stratégie OI-FLEG raffinent leurs stratégies en suivant l'approche SMART.</p> <p>Forests Monitor leur fournisse d'autres conseils pour développer une stratégie dans le cadre du projet existant.</p>
<p>L'atelier a réussi à accroître les capacités techniques en matière de compétences OI-FLEG mais pas suffisamment pour que les participants aient confiance en leur capacité à mener des enquêtes et à produire des rapports crédibles.</p>	<p>Les participants qui sont intéressés par la mise en place d'un programme d'observation dans leur pays développent une proposition en partenariat avec une organisation ayant l'expérience dans l'OI-FLEG pour renforcer davantage leurs capacités et acquérir de l'expérience pratique en matière d'observation.</p> <p>Forests Monitor : 1) distribue le manuel de formation OI-FLEG à tous les participants de l'atelier (et aux autres ONG de la région) pour l'utiliser comme ressource dans le renforcement continue des capacités, et 2) aide à développer l'équipe homologue pour qu'elle devienne une ONG capable de mettre en œuvre un programme d'OI-FLEG de façon indépendante.</p>
<p>Beaucoup de participants pensent que l'OI-FLEG n'est pas faisable pour leur organisation et restent ambivalents quant à la poursuite de l'observation externe.</p>	<p>Les participants explorent plus en détail les perspectives en matière d'observation dans leur pays, avec d'autres membres de la société civile, la communauté des bailleurs de fonds et le gouvernement.</p> <p>Forests Monitor – en ce qui concerne les activités à venir de renforcement des capacités dans la région, la formation devrait se concentrer davantage sur les mesures que peuvent prendre les ONG qui souhaitent établir un programme d'observation.</p> <p>Un engagement de court terme dans les pays serait plus approprié car cela permettrait d'aborder les problèmes et les perspectives spécifiques à l'endroit de façon plus approfondie avec la probabilité de produire de meilleures stratégies nationales.</p> <p>Forests Monitor envoie un bref questionnaire dans 2 ou 3 mois pour voir si les participants ont pris d'autres mesures pour s'engager dans l'OI-FLEG. Les résultats de ce questionnaire aideront à l'avenir FM à ajuster ses efforts pour accroître la participation de la société civile nationale à</p>

	l'OIFLEG.
<p>Les résultats du projet OIFLEG Congo ne sont pas largement consultés par les membres de la société civile dans la région car, d'après de nombreux participants, ils ne savent pas comment accéder à ces informations.</p>	<p>FM accroît la visibilité du projet dans la région en annonçant la publication des rapports de mission et des rapports thématiques (postés sur Internet) grâce au gestionnaire de liste de diffusion <i>listserv</i> comprenant les adresses e-mails de toutes les ONG intéressées dans la région, et éventuellement à l'aide d'autres médias (annonces radio, communiqués de presse).</p> <p>Le <i>listserv</i> serait également utilisé pour créer un débat « live » et une source de soutien dans la mise en œuvre des actions au niveau national.</p>

Annexe 1: Liste des participants

Nom	Organisation	Pays	Email	Téléphone
EKEMI-MFODO Séraphin	FOVIGENA	Gabon	reaotoba@yahoo.fr	(241) 06 68 06 24
YEMBI Paulin	GADDE	Gabon	yembipaulin@yahoo.fr	(241) 07 55 11 90
AZIZET Arielle	Brainforest	Gabon	ari_zy2001@yahoo.fr	(241) 07 40 09 74
NDOTIT Saturnin	ASF	Gabon	ndotit@yahoo.fr	(241) 06 24 80 50
IMBOKO Bienvenu	RRN	RDC	bienimbo@yahoo.fr	(243)998859483/ 895173019
MUHINDO Alphonse	Réseau CREF	RDC	reseaucref@yahoo.fr	(243) 998 38 48 39
MULUMBA Pierre	OCEAN	RDC	banyfils@yahoo.fr	(243) 815980550
Pasteur YELA Matthieu	CEDEN	RDC	ftv-coood@yahoo.fr	(243) 810914739
MOUTE Cendri Mignot	OCDH	RCA	sandrymoute@yahoo.fr	(242) 75 05 26 06/ 72 76 50 39
MUMBA Fréddy	CENADEP	RDC	frmumba@yahoo.fr	(243) 997839528
PASSE SANAND Patrice	OCN	RCA	ocdn2001@yahoo.fr	(236) 75 56 47 02/ 70 97 31 29
NDEMALINGOU Thimothée	OCDR	RCA	tndemalingou@yahoo.fr	(236) 70 18 34 23 / 727 727 95
MBELET-KOUNDJA Lydie Euloge	AFJC	RCA	lydiembelet@yahoo.fr	(236) 70 95 96 34/ 21615455
TURUNEN Lea	DCE	R Congo	lea.turunen@ec.europa.eu	(242) 424 43 69
ITSOUA MADZOUS G.L.	CEDEV	R Congo	imadzous@voila.fr	(242) 531 74 11/ 973 72 11
NKODIA Alfred	UERPOD	R Congo	nkodiaalfred@yahoo.fr	(242) 729 66 26/ 615 16 79
KIYINDOU YOMBO Nina	OCDH	R Congo	ninakiyindou@yahoo.fr	(242) 537 92 64
Kouffa Grégoire Hadjinsy	SAM	R Congo	hgkouffa@yahoo.fr	42) 520 64 06/ 950 00 05
MOLEBANDA Pierre	APEDS	R Congo	apets2003@yahoo.fr	(242) 557 13 31/ 979 09 99
MABIALA Lambert	CJJ	R Congo	lambertmabiala@yahoo.fr	(242) 559 23 29
HANIMBAT Maixent	FGDH	R Congo	maixentfort@yahoo.fr	772 57 64
MULLEY Brad	FM	UK	bmulley@forestsmonitor.org	
NNAH NDOBE Samuel	CED	Cameroun	samnah@cedcameroun.org	(243) 22134581
DOMBOLO Bob Hermann	OI FLEG / Equipe Homologue	R Congo	bobhermann2002@yahoo.fr	(242) 576 05 91
MOUSSIESSI MBAMA Romaric	OI FLEG / Equipe Homologue	R Congo	moussiessi_romaric@yahoo.fr	(242) 578 2268/ 6795967
LOUZALA KOUNKOU Bled- Dumas	OI FLEG / Equipe Homologue	R Congo	bled_louzala@yahoo.fr	(242) 6704803
KIBONGUI Edouard	OI FLEG	R Congo	kibonguedouard@yahoo.fr	(242) 596 59 84

Nom	Organisation	Pays	Email	Telephone
NTOUNTA Teddy	OI FLEG	R Congo	bonateddy2@yahoo.fr	(242) 525 55 19
NGAKOSSO Faustine	OI FLEG	R Congo	fangakosso@yahoo.fr	(242) 528 43 72
MASSOUKA Dorothée	OI FLEG	R Congo	massoukadorty@yahoo.com	(242) 505 36 09
MOUKOURI Serge	OI FLEG	R Congo	smoukouri@rem.org.uk	
SCHMITT Antoine	OI FLEG	R Congo	schmittant@hotmail.com	(242) 5824892

Annexe 2: Programme de l'atelier

Activité	Responsables	Heure
JOUR 1		
Ouverture et introduction	FM	9h30 / 10H30
Présentation = FLEG et FLEGT (P : 15 min / Q : 30 min) Gouvernance et illégalité forestière / Observation indépendante « avec (OI) et sans (OE) » partenariat / FLEGT	FERN	10h30 / 11h15
Pause CAFE		11h15 / 11h30
Présentation = OE – Cameroun (P : 15 min / D : 30 min) Activités de suivi de CED sans partenariat (approche et étude de cas)	CED	11h30 / 12h15
Présentation = OI - Congo-Brazzaville Présentation du projet (P : 5 min / Q : 5 min) Etude de cas (P : 10 min / Q : 15 min) Equipe homologue et société civile (P : 10 min / Q : 10 min)	FM	12h15 / 13h15
Pause DEJEUNER		13h15 / 13h45
Présentation = ONG / RCA, RDC, Gabon, Congo (P : 15min / Q : 15 min) Identification des problèmes majeurs de respect de la légalité et gouvernance Objectifs et activités principales des ONG dans le secteur forestier (FLEG / FLEGT)	Participants région	13h45 / 15h45
Présentation = foras nationaux CEFDHAC (P : 15 min / Q : 30 min) Possibilités offertes dans le cadre de concertations	CEFDHAC	15h45 / 16h30
Groupes de travail / stratégies par pays Stratégies actuelles et futures à envisager	FERN	16h30 / 17h30

Activité	Responsables	Heure
JOUR 2		
Rappel des activités et points clefs de la journée précédente	Un participant	8h00 / 8h30
Restitution des groupes de travail sur les stratégies par pays (30 min / pays)	FERN	8h30 / 10h30
Pause CAFE		10h30 / 10h45
<u>Présentation = légalité forestière (P : 20 min / Q : 40 min)</u> Approche d'une revue des textes légaux et réglementaires / problèmes posés	OI - REM	10h45 / 11h45
<u>Présentation = éléments méthodologiques des missions d'observation (P : 20 min / Q : 40 min)</u> Cas des missions de l'OI FLEG au Congo et Cameroun Différences dans le cas de l'OE au Cameroun	CED / REM	11h45 / 12h45
Pause DEJEUNER		12h45 / 13h15
Formations pratiques / par groupes de compétences mixtes (P : 15 min / E : 15 min / R : 10)		13h15 / 16h15
Formation 1 Utilisation du GPS dans le cadre de l'OI FLEG	FM/REM	
Formation 2 Cubage billes et sciages / estimation des volumes sur base des souches	FM/REM	
Formation 3 Analyse de documents (carte d'exploitation / carnet de chantier / feuille de route)	FM/REM	
Formation 4 Collecte d'informations auprès des populations locales	CED	
<u>Présentation = rédaction des rapports et gestion de l'information</u> Rappel des éléments de base du reporting (P : 15 min / Q : 15 min) Structure des rapports du projet OI FLEG Congo (P : 15 min / Q : 15 min)	REM	16h45/17h30

JOUR 3		
Rappel des activités et points clefs de la journée précédente	Un participant	8h00 / 8h30
Exercices de mise en situation / par groupe nationaux	CED / FM / REM	
Etape 1 Présentation des scénarios (20 min) Mise en scène et discussions (1h par scénario / 4h / début : 2h)		8h30 / 10h30
Pause CAFE		10h30 / 10h45
Etape 2 Mise en scène et discussions (suite : 2h)		10h45 / 12h45
Pause DEJEUNER		12h45 / 13h15
Etape 3 Rédaction des rapports (1h par rapport / 4h00)		13h15 / 17h15
JOUR 4		
Rappel des activités et points clefs de la journée précédente	Un participant	8h00 / 8h30
Exercices de mise en situation / par groupe nationaux	CED / FM / REM	
Etape 4 Restitution d'un scénario par groupe et discussions (1h min par scénario / 4h / début : 2h)		8h30 / 10h30
Pause CAFE		10h30/10h45
Etape 4 Restitution d'un scénario par groupe et discussions (suite : 2h00)		10h45/12h45
Pause DEJEUNER		12h45/ 13h15
Groupes de travail / reprise des stratégies par pays Stratégies actuelles et futures	CED / FM / REM	13h15 / 14h15
Restitution des groupes de travail (30 min / pays)		14h15 / 16h15
DIVERS / discussions		16h15 / 17h15
Cocktail	-	18h00
JOUR 5		
Fundraising	FERN. Commission européenne	8h30 / 10H00
Pause café		10h00 / 10h15
Evaluation de l'atelier		10h15 / 10H30
Clôture de l'atelier		11h00